

COMMENT FAIRE PRENDRE CONSCIENCE QU'IL EST ALCOOLIQUE?

Par Profil supprimé Postée le 21/03/2017 11:05

Tout est dans le titre, mon conjoint est alcoolique mais ne l'admet pas il boit en cachette trouvé toujours une excuse pour sortir part sans rien dire....nous avons 3 enfants de 10ans 5ans et 7mois l'aîné comprend tout et à peur quand son père est alcoolisé car il y a déjà eu plusieurs scène devant les enfants. mon conjoint est suivie par une psychologue et aujourd'hui j'ai pris les devant et je l'ai appelé car je souffre de tout cela mais surtout les enfants de plus Jérôme est malade il doit absolument arrêté de fumé mais il ne veut pas il fumé de plus en plus il risque de finir sous oxygène. ...je suis perdu car tout le temps il me dit qu'il va faire des efforts mais rien n'est fait il me ment en permanence mais il se ment surtout à lui même car il n'a pas conscience d'être alcoolique j'aimerais qu'il face une cure pour tout stoppé car ce n'est plus supportable n'y vivable pour les enfants et moi même. il m'a demandé en mariage il y a quelques temps sur le coup je ne lui ai pas répondu car je n'avais rien à répondre ensuite à force qu'il me pose la question j'ai dit oui pour être tranquille ce qui a marché un certain temps mais la depuis quelques temps il me parle mariage sauf que en réalité je n'es pas envie de me marié car il y a trop de soucis et je pense qu'il veut ce marié pour réglé ces problème hors rien ne sera réglé. ..je vous remercie d'avance pour votre soutient

Virginie

Mise en ligne le 23/03/2017

Bonjour,

Nous comprenons votre grand désarroi devant la situation conjugale et familiale que vous nous exposez et nous vous rejoignons sur le fait qu'un mariage ne permettrait vraisemblablement pas à votre conjoint de régler ses difficultés.

Comme vous le savez certainement, pour que des soins en addictologie se mettent en place il faudrait que votre conjoint soit volontaire et adhère à ce projet. Vous nous dites qu'il est suivi par une psychologue mais nous ne savons pas pour quel motif cette prise en charge a débuté et depuis combien de temps. Cet espace de parole pourrait être l'occasion pour lui de "mettre à plat" l'ensemble de ses difficultés et de prendre conscience de la nécessité de soins supplémentaires en addictologie.

Le fait qu'il boive en cachette et qu'il vous mente provoque évidemment votre colère mais nous entendons également votre inquiétude pour son état de santé qui semble préoccupant au niveau pulmonaire. Il est possible qu'il se sente "dépassé" par ce qui lui arrive et que l'angoisse ou la peur le conduisent à faire tout le contraire de ce qu'il faudrait puisque vous nous dites qu'au lieu d'essayer d'arrêter de fumer il fume toujours plus. S'il est fragilisé il est possible aussi qu'il ne se sente pas capable de mener à bien l'arrêt de l'alcool et celui du tabac.

Nous ne saurons pas vous dire ce qui permettrait à votre conjoint de regarder les choses en face et d'accepter l'aide dont il aurait besoin. Ce qui pourrait faire "déclic" chez lui est parfaitement imprévisible et ne dépend pas vraiment de ce que vous pourriez dire ou faire.

Dans l'état actuel de la situation, il pourrait être opportun que vous-même soyez aidée dans les difficultés que vous éprouvez à faire face. Votre souffrance et celle de vos enfants ne sont pas à négliger. Vous pourriez trouver cette aide dans un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) auprès de professionnels spécialisés. La plupart de ces centres propose effectivement de recevoir les proches pour du soutien, des conseils.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées du CSAPA qui semble le plus proche de chez vous. Les consultations y sont confidentielles et gratuites. C'est dans ce même centre que votre conjoint pourrait être suivi dans un projet d'arrêt ou de diminution de ses consommations de tabac comme d'alcool. Il vous serait également possible dans ce lieu, si vous en étiez d'accord tous les deux, de bénéficier d'entretiens de couple pour vous aider à envisager la suite de votre relation.

Nous restons disponibles si vous avez envie ou besoin de revenir vers nous et d'échanger plus précisément sur vos difficultés. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE CSAPA DE BEAUVAIS (60)

24, rue de Buzanval
60000 BEAUVAIS

Tél : 03 44 45 81 13

Site web : www.addictions-france.org

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Vendredi de 16h à 19h

[Voir la fiche détaillée](#)